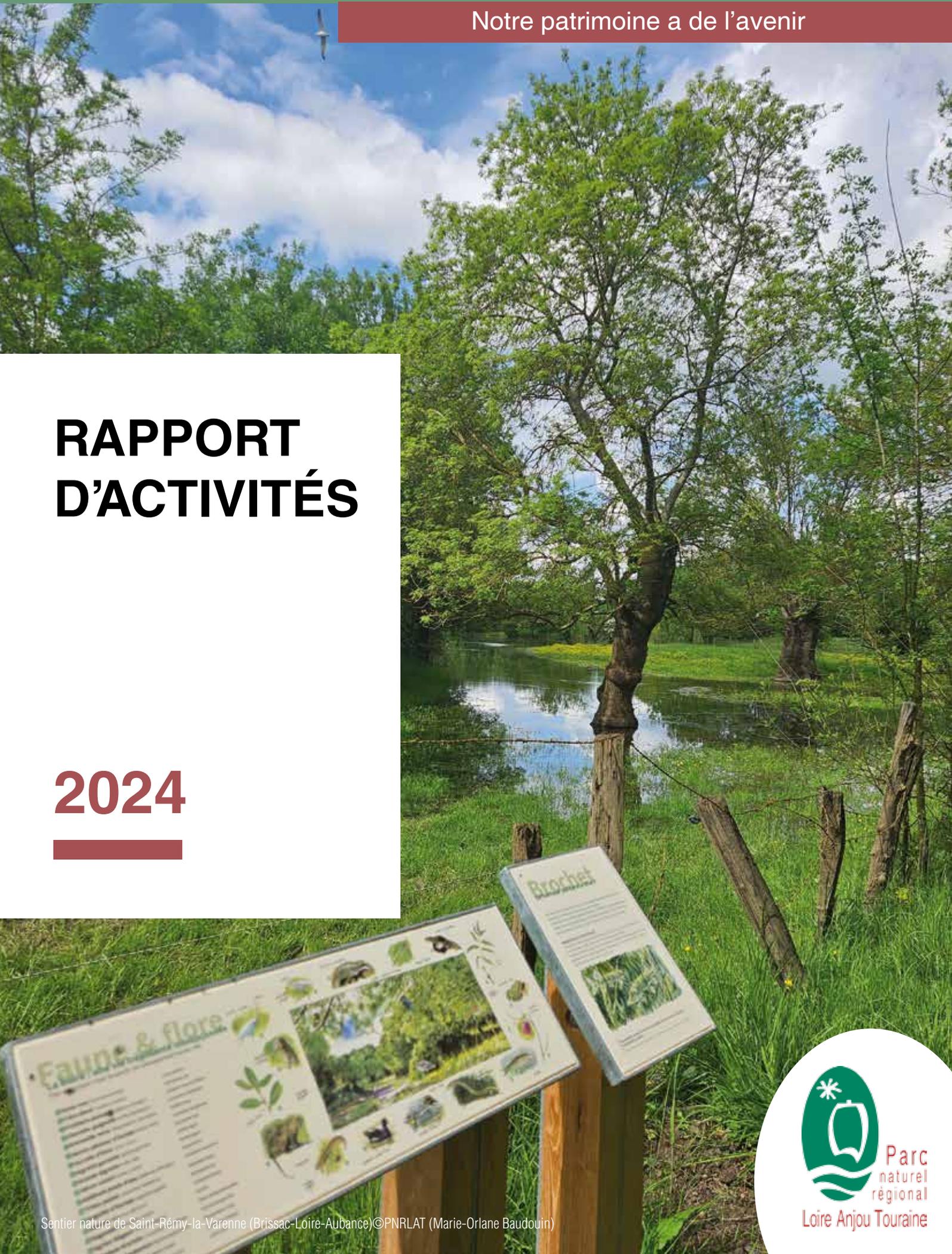


# RAPPORT D'ACTIVITÉS

2024

---



## SOMMAIRE

Le mot de la Présidente .....	P. 3
Schéma institutionnel du Parc .....	P. 4
Coopérations et partage d'expériences .....	P. 6
Avis réglementaires et conseils du Parc .....	P. 8
Point sur le projet de charte 2024-2039.....	P. 9
Dossier : Renaturer : des solutions pour des territoires durables .....	P. 10
<b>SENSIBILISER, ÉDUQUER ET MOBILISER LES CITOYENS.....</b>	<b>P. 16</b>
Maison du Parc et programmation culturelle : des sols vivants .....	P. 18
Prêt d'expositions et participation aux événements .....	P. 20
Programme d'éducation au territoire .....	P. 21
<b>PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES.....</b>	<b>P. 22</b>
Réserve naturelle régionale du Marais de Taligny .....	P. 24
Réserve naturelle régionale de la Champagne de Méron .....	P. 25
Réserve naturelle régionale de l'étang et boisements de Joreau .....	P. 26
Natura 2000 "Complexe du Changeon et de la Roumer" .....	P. 27
Natura 2000 "Basses vallées de la Vienne et de l'Indre" .....	P. 28
Natura 2000 "Champagne de Méron" .....	P. 29
Natura 2000 "Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau et Thouet" .....	P. 30
Mise en œuvre des MAEC - Natura 2000 "Loire" et "Champagne de Méron" .....	P. 31
Protection des oiseaux prairiaux .....	P. 32
Protection du Busard cendré, inventaire et suivi de l'avifaune patrimoniale .....	P. 33
Territoire engagé pour la nature - Communauté d'agglomération Saumur-Val de Loire .....	P. 34
Classement du site Ramsar "Loire des confluences" .....	P. 35
<b>ENCOURAGER LA TRANSITION ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTALE DES ACTIVITÉS.....</b>	<b>P. 36</b>
Développement de la marque "Valeurs Parc naturel régional" .....	P. 38
Accompagnement de la restauration collective saumuroise et chinonaise .....	P. 39
Refonte du sentier nature de Brissac-Loire-Aubance .....	P. 40
<b>S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET CO-PRODUIRE LES PAYSAGES DE DEMAIN .</b>	<b>P. 42</b>
Accompagnement des acteurs pour la prise en compte du changement climatique .....	P. 44
Observatoire des paysages .....	P. 45
Guide des plantations .....	P. 46
<b>L'ÉQUIPE DU PARC .....</b>	<b>P. 47</b>
Organigramme 2024 .....	P. 48
Accueil des stagiaires .....	P. 50

## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Malgré une année 2024 marquée par une météo très pluvieuse, les problématiques soulevées par le dérèglement climatique se font de plus en plus prégnantes. Mettre en œuvre des solutions pérennes pour atténuer ces effets et accompagner les transitions de notre territoire : ces missions sont au cœur de l'action du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

En 2024, sous l'impulsion de ses communes membres, le Parc est passé dans la **phase opérationnelle du programme de renaturation des villes et villages**. Cette approche de solutions fondées sur la nature participe à améliorer la santé des habitants, mais aussi à retrouver une meilleure biodiversité, assurer une bonne gestion des eaux pluviales ou encore à lutter contre les îlots de chaleur.

**8 communes du territoire ont été accompagnées** par le Parc dans leurs plan-guides de renaturation. 30 temps d'animation ont permis d'associer un large public pour éviter la maladaptation des aménagements publics. En complément, **3 établissements scolaires** ont vu leur cours d'école entièrement réhabilitée. Associés dès le début et tout au long du projet, les élèves ont pu participer concrètement à ces opérations, au travers d'animations scolaires et de chantiers participatifs.

L'année 2024 a aussi vu le commencement des **travaux de valorisation de la Réserve naturelle régionale du marais de Taligny** à La Roche-Clermault. Avec son lot d'aléas dû à la météo capricieuse, le chantier mené par la Communauté de communes Chinon Vienne et Loire a connu de nombreuses péripéties, mais permet aujourd'hui d'envisager une ouverture au public en octobre 2025.

Concernant la Loire, l'année 2024 aura été **la pire depuis plus de 20 ans** pour la reproduction des sternes. Les crues tardives couplées aux dérangements humains répétés ont fortement impacté les colonies. Ces résultats interrogent aujourd'hui sur le maintien de ces populations sur les grèves de Loire. Cette situation nous encourage à continuer de porter la candidature de la "Loire des confluences" au titre de la convention Ramsar, pour une reconnaissance du fleuve comme zone humide d'importance internationale. Une visite des experts du Museum d'Histoire Naturelle et du Conseil de protection de la nature est programmée en septembre 2025.

Trois derniers chantiers de restauration de milieux naturels (le Pré de l'enfer, le marais de Baffou et la Prée de Bron) ont clôturé le dispositif "Territoire engagé pour la nature" de la Communauté d'agglomération Saumur-Val de Loire. Avec **19 opérations achevées, 5 mares créées et 1 750 m de haie plantés**, le programme aura été un vrai plus pour la biodiversité en saumurois.

Pour finir, après avoir été soumis à enquête publique, le projet de charte a reçu **un avis favorable** des commissaires enquêteurs ainsi que du ministère de la Transition écologique en 2024. Après une phase de délibération, 12 nouvelles communes et 4 communes déléguées ont souhaité intégrer le Parc en 2025. Toutes les autres collectivités ont réitéré leur engagement à nos côtés, dont les Régions Pays de la Loire et Centre-Val de Loire. Le dossier est maintenant transmis au Préfet puis au ministère pour un reclassement attendu à la fin d'année.

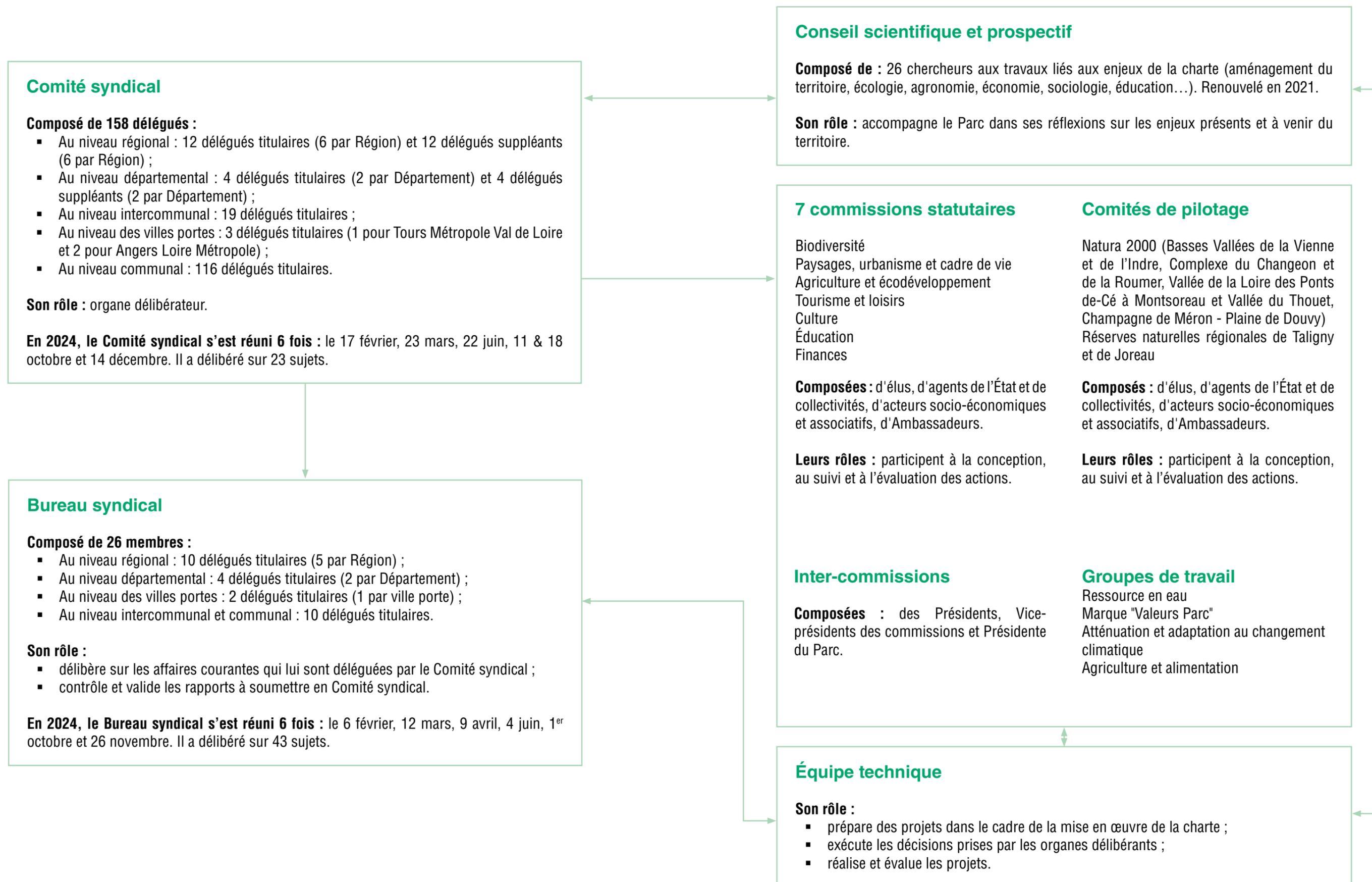
Vous trouverez dans ce rapport d'activités, le détail de toutes les actions menées par l'équipe du Parc en 2024, sous l'impulsion des élus et des acteurs du territoire. Soyez persuadés que le Parc est à votre service.



Sophie TUBIANA

Présidente  
du Parc naturel régional  
Loire-Anjou-Touraine

# SCHÉMA INSTITUTIONNEL DU PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN



## COOPÉRATIONS ET PARTAGE D'EXPÉRIENCES

### PRÉSENTATION D' ACTIONS/DE MÉTHODOLOGIES

- **Coopération avec le monde de la recherche** : table ronde du pôle "Recherche et sociétés" de l'Université de Tours en juillet 2024.
- **Dispositif de participation pour l'élaboration de la charte 2024-2039** : table ronde au congrès des Parcs naturels régionaux en octobre 2024.
- **Labellisation Ramsar du site "Loire des Confluences"** : table ronde lors des rendez-vous du Val de Loire en novembre 2024.

### PARTICIPATION À DES RÉSEAUX/PROJETS COOPÉRATIFS

#### COP régionales

Le 15 mars, le Parc a participé au lancement de la COP de la Région Pays de la Loire. En avril, les agents ont contribué aux groupes de travail. Engagée dans cette voie depuis 2019, la Région Centre-Val de Loire a mobilisé les techniciens du Parc pour contribuer à sa feuille de route pour la planification écologique à horizon 2030.

#### Passage de la flamme olympique à Montsoreau

Le 18 mars, les agents ont participé à une réunion du comité d'organisation de cet événement et une note de préconisation concernant l'impact du passage de la flamme sur la Loire a été produite.

#### Commission de suivi du site Phyteurop

En tant que membre de la commission de suivi des sites pour les installations classées, le Parc a siégé, le 23 avril à Montreuil-Bellay pour assurer le suivi des mesures prises par la société Phyteurop.

#### Rencontre technique "L'Anjou à +4°C" du Réseau Anjou Ingénierie Territoriale

Membre du réseau depuis de nombreuses années, le Parc a contribué à l'organisation d'une rencontre technique intitulée "Le Maine-et-Loire face au changement climatique : information, anticipation, adaptation, action !" qui s'est tenue le 23 mai 2024. Cette rencontre a permis de sensibiliser à la nécessité d'une vision systémique pour aborder les sujets liés au changement climatique, en proposant des ateliers de prospective territoriale futurible.

#### Travaux du Parlement de Loire

Dans le cadre de sa convention avec la Mission Val de Loire, le Parc a participé aux travaux du collectif vers un Parlement de Loire, le 24 mai. Un deuxième temps de travail avec le POLAU - pôle Arts & Urbanisme, la Mission Val de Loire de Loire et le Parc a été organisé en juillet pour formaliser les actions communes.

#### Réseaux inter-parcs régionaux

Depuis quelques années, les 4 Parcs des Pays de la Loire et les 3 en Centre-Val de Loire commencent à se structurer en réseau pour concevoir des opérations mutualisées. Une rencontre des Directeurs et Présidents des Parcs des Pays de la Loire a eu lieu le 5 juin 2024 à la Maison du Lac de Grand-Lieu. Côté Centre, une rencontre technique des Directeurs s'est tenue à Orléans le 8 octobre.

#### Comités régionaux de la biodiversité

En tant qu'acteur régional en faveur de la biodiversité, le Parc participe aux travaux des Comités régionaux de la biodiversité. En 2024, les agents ont été mobilisés sur plusieurs sessions en régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire pour contribuer aux Stratégies biodiversité et aires protégées.

#### Concertations "Ambition 2030"

En 2024, la Région Centre-Val de Loire a souhaité échanger avec les élus du territoire pour territorialiser son action au plus près des besoins des EPCI. Cette démarche "Ambition 2030" s'est

formalisée par un cycle d'ateliers permettant de prendre en compte les spécificités locales dans la déclinaison des politiques régionales. En parallèle, le Parc est associé à l'élaboration des futurs contrats régionaux de solidarité territoriale de la CC CVL et de la CC TVI.

#### Instances de l'eau

Le Parc est membre de droit des différentes commissions locales de l'eau (CLE) en charge d'élaborer et de suivre les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE). Le Parc est concerné par 4 SAGE où trois élus du Parc siègent. En 2024, ils ont participé à 19 réunions des CLE. Le Parc est également partenaire des syndicats ayant la compétence "Gestion des milieux aquatiques". Il participe aussi à des instances portées par l'État ou les collectivités : commissions départementales de l'eau, schéma départemental de gestion de la ressource en eau de Maine-et-Loire, programme d'actions de prévention des risques d'inondation des vals d'Authion et de la Loire. 14 réunions ont porté sur ces politiques de la gestion de l'eau.

#### Séminaire de la Direction des relations internationales de l'Office Français de la Biodiversité

Dans le cadre de la candidature Ramsar du site "Loire des confluences", le Parc a accueilli en septembre, une délégation de 15 agents de la Direction des relations européennes et internationales de l'OFB. Ce séminaire a permis d'échanger autour de la déclinaison locale de la Stratégie pour les aires protégées.

#### Travaux du Collectif des acteurs TES

Le Parc est, depuis 2015, partenaire du Collège des transitions écologiques et sociétales (CTES), un réseau d'action-recherche, de formation, d'innovations et d'expérimentations pour engager et accélérer les transitions sur les territoires. En 2024, il a contribué aux différentes instances du collectif et aux travaux qui se déploient sur 3 axes stratégiques pour cette nouvelle phase de projets partenariaux centrés autour de la mobilisation des acteurs, de l'évolution des modes de vie et de la gestion en commun des ressources.



Rencontre Directeurs et Présidents des Parcs Pays de la Loire à Grand-Lieu ©PNRLAT

## AVIS RÉGLEMENTAIRES ET CONSEILS DU PARC

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine conseille les porteurs de projets et émet des avis réglementaires pour que la protection des patrimoines devienne une composante à part entière des projets d'aménagement et non une contrainte limitante.

Comme chaque année, les Préfets ont sollicité l'avis du Parc, en tant que Personne Publique Associée (PPA). Cependant, la période de validité de la charte étant échue depuis le 31 mai 2024, le Syndicat mixte ne peut émettre d'avis officiel. Le ministère a en effet attiré l'attention des Parcs en

révision sur le risque juridique qu'un avis officiel pourrait faire peser sur la procédure d'instruction d'un projet.

Ainsi, sur de nombreux projets en lien avec la biodiversité, la publicité ou les procédures d'urbanisme, le Parc s'est contenté d'exprimer des remarques sans prendre position officielle.

Les chiffres présentés ci-dessous représentent des remarques techniques à partir desquelles les services instructeurs peuvent nourrir leur propre avis.

THÈMES DES PROJETS abordés	NOMBRE
Publicité	60
Urbanisme	20
Biodiversité	17
Tourisme	4
Infrastructures, réseaux	4
Forêt	3
Agriculture	2
Culture, événements	2
Énergie	2
Biodiversité et Paysages	1
<b>Total général</b>	<b>115</b>

TYPES D'AVIS OU DE CONSEILS pour lesquels le Parc a été sollicité	NOMBRE
Instruction d'urbanisme	60
Documents d'urbanisme	22
Notices d'incidence Natura 2000	13
Autres	8
Cas par cas - Natura	5
Cas par cas - hors Natura	4
Autorisation environnementale : ICPE	2
Opération d'urbanisme	1
<b>Total des conseils</b>	<b>115</b>



## ZOOM SUR...

### LE PROJET DE CHARTE 2024-2039

Du 20 décembre 2023 au 31 janvier 2024, une **enquête publique** a été lancée pour permettre à tous de se renseigner et de s'exprimer sur le projet de charte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine. Plusieurs supports de communication ont été élaborés et diffusés pour informer les citoyens de l'ouverture de cette enquête et les convier à déposer leur avis. La diversité des outils visait à toucher l'ensemble des publics : élus, associations, professionnels, habitants...

Le procès-verbal de synthèse a été remis le 8 février 2024. Il comportait 90 questions auxquelles le mémoire en réponse a permis de répondre dans leur intégralité. La commission d'enquête a finalisé son rapport le 1<sup>er</sup> mars et émis un avis favorable avec recommandations.

En prévision de l'élaboration des nouveaux statuts, la Présidente du Parc a rencontré tous les Présidents des EPCI du territoire entre mars et mai 2024. Ces temps d'échanges ont permis notamment de préfigurer la nouvelle gouvernance à venir et la place plus importante que doivent prendre les élus communautaires dans celle-ci.

Le projet de charte modifié intégrant les éléments de l'enquête publique, le projet de statuts et de règlement intérieur des assemblées a été soumis à l'approbation du Comité syndical du Parc le 8 juin puis transmis au ministère pour examen final. Par courrier en date du 17 décembre 2024, le **ministère de la Transition écologique a émis un avis favorable sur le projet de charte** avec quelques observations nécessitant des ajustements à la marge.

Dans son avis final, le ministère souligne la **qualité remarquable du dossier** qui constitue un projet de territoire structurant pour les quinze prochaines années, ainsi que les améliorations apportées, notamment pour répondre aux nouvelles dispositions législatives liées à la mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) dans le cadre de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 et à la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP 2030) adoptée le 11 janvier 2021.

### CHIFFRES ENQUÊTE PUBLIQUE

**24 permanences** organisées dans **13 mairies**  
**11 336 visites** sur le registre  
**375 contributions** de communes, EPCI, Chambres consulaires, associations, entreprises et particuliers  
**90 questions** posées

### FINANCEMENT

**Budget global : 66 700 € (fonctionnement)**  
Région Pays de la Loire : 75%  
Région Centre-Val de Loire : 25%



Renaturation de la cour d'école de Savigny-en-Véron ©PNRLAT

## DOSSIER

# RENATURER : DES SOLUTIONS POUR DES TERRITOIRES DURABLES

### RENATURER, DANS QUEL BUT ?

L'artificialisation de certains environnements urbanisés les rend particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique : vagues de chaleur, sécheresses, inondations...

Face à l'intensification de ces aléas, la place de la nature dans nos quotidiens devient primordiale. 92% des Français estiment qu'il n'y a pas assez de "nature en ville" et 63% jugent prioritaire d'accorder plus de place aux espaces verts et à la végétalisation dans leur quartier\*.

Introduite par l'objectif de "zéro artificialisation nette" (ZAN) à horizon 2050, la notion de renaturation apparaît comme une véritable solution d'adaptation pérenne comme durable et marque un tournant dans la façon de concevoir l'aménagement des territoires.

Renaturer, c'est-à-dire **(re)créer des espaces de nature et développer leurs fonctionnalités écologiques**, apporte un ensemble de bénéfices sociaux et environnementaux : rafraîchissement des espaces publics, atténuation du changement climatique, restauration de la biodiversité, amélioration de la santé et du cadre de vie de tous les habitants.

Noues végétales, zones d'infiltration des eaux pluviales, création de parcs et jardins, désimperméabilisation des sols... En s'appuyant sur les Solutions d'adaptation Fondées sur la Nature (SaFN), la renaturation participe à l'adaptation de nos espaces quotidiens en réduisant les risques climatiques. Ces SaFN s'avèrent aujourd'hui incontournables pour relever les défis environnementaux, à travers les bénéfices qu'elles apportent en matière de reconquête de la biodiversité, de gestion de l'eau ou encore de lutte contre les îlots de chaleur.

\*Source : Étude NewCorp Conseil, 2018

## LES OBJECTIFS DE LA RENATURATION

La démarche de renaturation ne se limite pas à la seule végétalisation des espaces mais vise à :

- **organiser durablement la mise en œuvre** de solutions d'adaptation fondées sur la nature au sein des espaces urbanisés afin de s'adapter et d'amortir les effets du dérèglement climatique.
- **Mener des projets cohérents** à l'échelle territoriale, en concertation avec les habitants, élus...

- **Améliorer le cadre de vie** et la santé des habitants.
- **Reconnecter les continuités écologiques** à l'échelle urbaine et rurale.
- **Sensibiliser les habitants**, agents techniques et élus aux sujets de nature en ville et d'adaptation face aux changements climatiques.
- **Créer du lien social** au cœur des espaces publics.

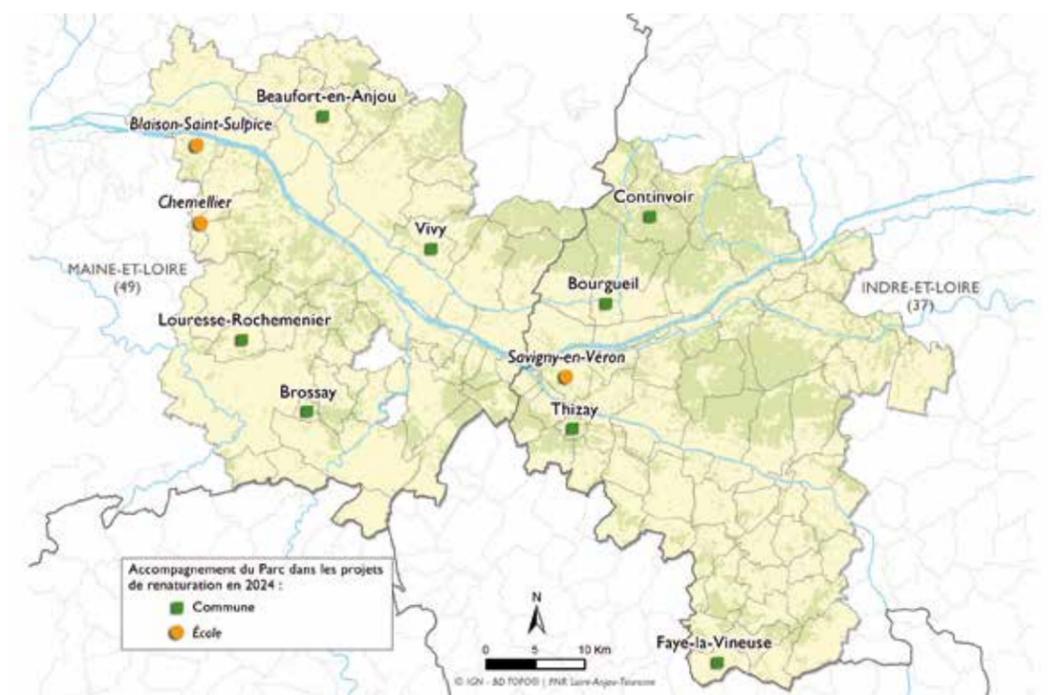
## DES PROJETS COLLECTIFS SOUTENUS PAR LE PARC

Un projet de renaturation est avant tout collectif : il ne peut se faire sans les forces vives de son territoire. Ce projet offre à chaque collectivité les clés pour mieux comprendre son environnement, en diagnostiquant son état écologique et sa vulnérabilité face aux changements climatiques. Il place les citoyens au cœur de la recherche de solutions, les transformant en moteurs essentiels de ce processus.

Des projets qui s'inscrivent pleinement dans la charte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine où l'implication des habitants est une priorité.

Depuis 2023, le Parc bénéficie du soutien du ministère de la Transition Écologique dans le cadre du programme de "Renaturation des Villes et Villages".

**8 communes du territoire sont accompagnées par le Parc** : Beaufort-en-Anjou (49), Bourgueil (37), Brossay (49), Continvoir (37), Faye-la-Vineuse (37), Louresse-Rochemenier (49), Thizay (37) et Vivy (49). En complément, **3 établissements scolaires sont appuyés dans des projets de renaturation de leurs cours d'école** : Blaison-Saint-Sulpice (49), Chemellier (49) et Savigny-en-Véron (37).



## RENATURATION DES VILLES ET VILLAGES



Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine accompagne la réalisation de plans-guides\* dans 8 communes de son territoire. Chacune bénéficie d'une même méthode globale adaptée à son contexte local.

### La concertation, enjeu majeur de la renaturation

Des groupes de concertation composés d'habitants, d'élus, d'agents techniques... sont préalablement formés pour réfléchir à l'aménagement de leur bourg et proposer des solutions adaptées aux enjeux écologiques et appropriées par le plus grand nombre. Le défi : accorder les réalités, les enjeux à venir et les attentes locales.

Depuis le printemps 2024, le Parc assure la conception et l'animation de ces groupes dans sa phase de diagnostic. Plusieurs temps forts ont ainsi été animés : entretiens collectifs, safaris photos, sorties nature, voyages d'études, conférences... Par la suite, les habitants sont conviés à la présentation des deux diagnostics (éco-paysagers et vulnérabilités au changement climatique) et peuvent donner leurs retours sur les enjeux formulés.

### Analyses et phases opérationnelles

Tout au long des projets, les communes et le Parc sont appuyés par le bureau d'étude AEPE Gingko et le groupement spécialisé dans la concertation "Fais la Ville". Ce soutien fournit une expertise technique spécialisée et une animation garantissant une libre expression lors des réunions de concertation.

Le Parc assure aussi la réalisation des diagnostics communaux face aux changements climatiques, comprenant :

- une analyse bibliographique avec les données locales disponibles sur les évolutions observées et potentielles ;
- des entretiens collectifs pour compléter ces données et intégrer le vécu et ressentis du changement climatique des habitants ;
- un document amendé et validé par le groupe de concertation qui caractérise les vulnérabilités de la commune au regard des impacts déjà identifiés.

La réalisation des diagnostics écologiques et paysagers est répartie entre le Parc et le bureau d'étude AEPE Gingko.

Des solutions d'adaptation fondées sur la nature sont ensuite présentées aux groupes de concertation. Une animation et deux réunions permettent aux habitants de prioriser et spatialiser les enjeux issus des diagnostics et de les transformer en actions concrètes en se basant sur ces solutions. Suivant le contexte communal, un chantier expérimental est réalisé pour mettre en œuvre une ou plusieurs solutions proposées par le groupe de concertation.

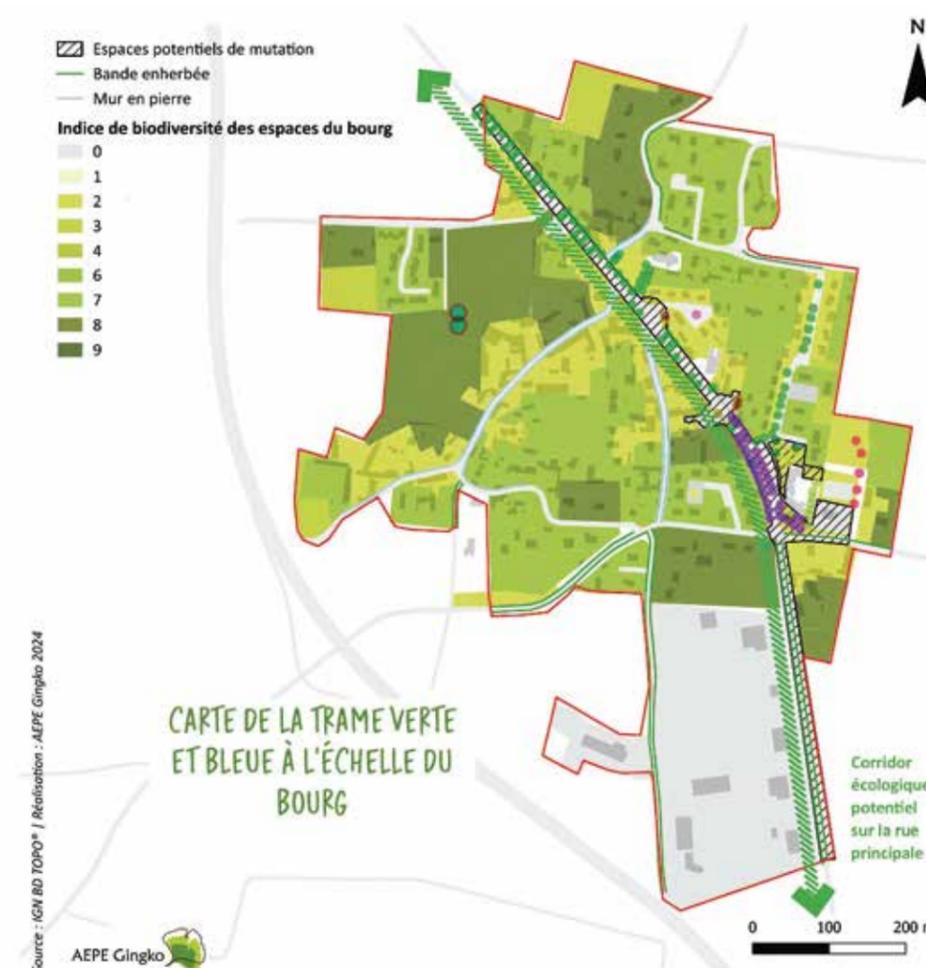
Chaque commune bénéficie ensuite d'un plan-guide intégrant des principes d'aménagement fondés sur la nature et une programmation d'actions concrètes. Les premiers plans-guides seront livrés au printemps 2025.

## ZOOM SUR LE PLAN-GUIDE

Le "plan-guide" est un outil évolutif et adapté aux enjeux locaux qui permet à toutes les parties prenantes de l'aménagement et de la gestion des espaces publics de se référer à de bonnes pratiques. C'est un document de référence, évolutif car il a vocation à être amendé, modifié, complété au fil des années afin de tirer des enseignements des actions engagées.

Dès sa conception, il est prévu pour s'adapter aux évolutions des enjeux communaux. En effet, la vitesse des changements climatiques et l'érosion de la biodiversité obligent à faire évoluer régulièrement les pratiques professionnelles et à ajuster les décisions.

Le plan-guide doit donc poser les principes méthodologiques pour intégrer ces évolutions sur le long terme. Par la concertation avec les habitants et la formation continue des élus et agents, il doit éviter la mise en place de solutions trop simplistes, qui résolvent un problème mais en génèrent d'autres, et que l'on nomme la "mal-adaptation".



Carte de la trame verte et bleue issue du diagnostic éco-paysager de Louresse-Rochemenier©PNRLAT

## CHIFFRES CLÉS

- 8 communes** engagées
- + de 30 temps** d'animation organisés
- + de 150 participants**

## PARTENAIRES

Agence de l'eau Loire-Bretagne / DREAL / Communes

## FINANCEMENT

**Budget global : 194 436 € (fonctionnement)**

Agence de l'Eau Maine-et-Loire : 35,20%

Agence de l'Eau Indre-et-Loire : 35,20%

DDT Maine et Loire : 23,30%

Communes : 6,30%

## RENATURATION DES COURS D'ÉCOLE



La cour d'école est un lieu d'activités indispensable à la vie scolaire. Un grand nombre sont très minéralisées, parfois en mauvais état et dont les seuls usages se cantonnent souvent aux jeux de ballons. Leur artificialisation les rend par ailleurs, vulnérables aux impacts du changement climatique.

**En 2024, le Parc a accompagné 3 écoles dans leurs projets de renaturation**, de la mise en place de la concertation à la réalisation des travaux, en passant par le financement et la co-conception des aménagements. La conduite des projets s'est partagée entre l'équipe enseignante, la mairie et le Parc tout en gardant un accompagnement au cas par cas. Le contexte local et ses dynamiques ainsi que l'état existant de chaque cour a constitué un projet différent.

En Maine-et-Loire, l'école de Blaison-Saint-Sulpice et celle de Chemellier (Brissac-Loire-Aubance) ont ainsi transformé leurs cours avec l'appui du Parc. En Indre-et-Loire, l'école élémentaire de Savigny-en-Véron s'est elle aussi engagée dans la renaturation.

Le but ? Améliorer le bien-être des enfants en favorisant leur accès à la biodiversité, en adaptant les espaces aux changements climatiques et en assurant une meilleure infiltration des eaux de pluie. L'aménagement de la cour est aussi repensé

pour diversifier les usages et répondre aux besoins de chacun pour favoriser la sociabilité, la créativité et l'épanouissement de tous.

Pour construire ensemble cette action, élèves et enseignants sont conviés à participer à chaque étape : animations scolaires avec un membre du réseau éducatif du Parc ; choix des aménagements et dessins des plans ; sélection de la palette végétale et plantations. Les élus et agents techniques des communes sont également associés tout au long du projet. Chacun peut ainsi prendre part, exprimer ses attentes et ses craintes pour faire aboutir ce projet collectif.

Pour mener ces actions transversales et compléter les compétences du référent éducation et de la chargée de mission paysages du Parc, ce dernier a fait appel à des partenaires et prestataires extérieurs :

- des associations pour leur expertise en termes d'animation, concertation sur le volet biodiversité et pédagogique (LPO Anjou, CPIE Touraine Val de Loire, Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne)
- un prestataire pour la co-animation, l'aide à la concertation, la définition technique du projet et parfois la réalisation de travaux dans le cadre de chantier participatif.

## CHIFFRES CLÉS

### SAVIGNY-EN-VÉRON

**21 ateliers** de concertation/co-conception animés par le CPIE Touraine-Val de Loire  
**14 semaines** de chantier réalisées  
**870 m<sup>2</sup>** désimperméabilisés  
**près de 300m<sup>2</sup>** d'espaces végétalisés  
**8 arbres et 12 végétaux** grimpants plantés

### CHEMELLIER

**13 journées d'animation** réalisées par le Prieuré et Paysaa Nature  
**1 chantier participatif** avec les parents d'élèves et enseignantes  
**2 semaines de chantier** menées par les agents techniques  
**20 m<sup>3</sup>** d'enrobé et de gravats évacués dont **5 m<sup>3</sup>** réutilisés  
**110m<sup>2</sup>** végétalisés et **3 arbres** plantés

### BLAISON-SAINT-SULPICE

**5 animations** préalables avec les élèves réalisées par la LPO Anjou  
**3 jours d'animation** menés par les paysagistes concepteurs de Zeppelin Collectif  
**16 arbres plantés**  
**200m<sup>2</sup>** d'enrobé décrouvés et **225m<sup>2</sup>** de copeaux ajoutés

## FINANCEMENT

**Budget global : 39 300 € (investissement)**  
Région Pays de la Loire : 53%  
Région Centre-Val de Loire : 27%  
Communes : 20%





Inauguration des expositions "Sols vivants" à la Maison du Parc©PNRLAT

**SENSIBILISER,  
ÉDUIQUER ET  
MOBILISER LES  
CITOYENS**

## MAISON DU PARC ET PROGRAMMATION CULTURELLE : DES SOLS VIVANTS



Exposition "Sols vivants" ©Lavilaineestjolie

La Maison du Parc à Montsoreau est un incontournable pour tous les visiteurs. Vitrine des 116 communes du territoire, elle est un lieu d'accueil et d'information, ouvert gratuitement.

Chaque année, elle explore un thème en lien avec les missions du Parc qu'elle décline sous toutes les formes. En 2024, **les sols vivants étaient à l'honneur**. Ces écosystèmes complexes et précieux abritent à eux seuls, un quart de la biodiversité mondiale. Champignons, mollusques, bactéries... la vie fourmille sous nos pieds. Ces petits invisibles rendent possible la production de nos aliments, filtrent l'eau, stockent le carbone, aident à l'atténuation des inondations... Sans oublier qu'ils sont les témoins de notre passé et les garants de notre avenir. Pourtant, les sols sont largement menacés et subissent l'effet des activités humaines.

Deux expositions autour de cette thématique ont été créées et présentées d'avril à novembre 2024.

### "Sols vivants : voyage en terres inconnues"

Cette exposition intérieure avait pour objectif de présenter la vie du sol et ses enjeux. Mêlant photographies, œuvres d'art, vidéos, illustrations et manipulations, elle a permis un focus séduisant sur l'immense vie microscopique du sol et l'intérêt majeur de les préserver.

### "Sous nos pieds, l'invisible révélé"

Cette exposition micro et macrophotographie de Philippe Lebeaux est un émerveillement et une plongée dans l'univers étonnant du sol. Les paysages microscopiques sont parcourus par des êtres inconnus et pourtant omniprésents dans un sol vivant. Une exposition conçue pour l'extérieur mais aussi l'intérieur si besoin. Elle a été prêtée lors de deux événements au printemps comme introduction au programme autour des sols (1 représentation théâtrale jeune public sur la terre à Avoine et 1 événement autour du potager à Gennes-Val de Loire) et ensuite installée dans les jardins de la Maison du Parc. Depuis elle est régulièrement prêtée sur le territoire.

Des bacs de découverte ont été installés dans le jardin, faisant le lien entre les deux expositions.

### Programme d'animations

En complément, la Maison du Parc a proposé un programme d'animations très varié : bricolage, ludothèque, initiation à l'aquarelle, modelage... Au total, **12 animations famille sur 24 dates ont été réalisées**. **5 conférences** ont réuni des publics plus avertis sur des sujets aussi divers que le blob, l'érosion des sols ou les mycorhizes. Le dimanche 19 mai 2024, la Maison du Parc a organisé la première édition de la "Chouette journée", un événement convivial et familial.

### Accompagnement de résidence

En partenariat avec la "Générale des Mômes", le Parc a accueilli en résidence la compagnie "Les Combattants variables" pour la fin de création du spectacle "Ce qu'il faut de terre à l'Homme". Le Parc a pris en charge la location d'une salle chez un éleveur bovin bio et organisé une répétition publique. Cela a permis un enrichissement mutuel avec les éleveurs dans un lieu propice au travail pour les artistes, créant un lien sensible entre monde agricole et culturel.

### Création et diffusion de spectacles

Suite au projet de collecte de paroles sur les zones humides, débuté en 2023 (résidence, exposition et vignettes sonores), l'artiste Céline Verdier a proposé un spectacle sur les milieux humides et l'eau, intitulé "À la source". Le Parc a choisi d'accompagner en coproduction ce spectacle et de le programmer dans les communes. La première représentation a eu lieu en octobre à destination des aînés de la Breille-les-Pins.



Spectacle "À la source" de Céline Verdier, joué à l'étang des Loges de La Breille-les-Pins ©PNRLAT

### CHIFFRES CLÉS

**12 449 visiteurs** à la Maison du Parc  
**234 participants** aux conférences  
**387 participants** aux animations  
**189 participants** à la Chouette journée  
**6 spectacles** programmés sur le territoire

### PARTENAIRES

Communauté d'agglomération Saumur-Val de Loire  
Musée du Véron  
PNR de la Brenne

### FINANCEMENT

**Budget prévisionnel : 46 620 € (fonctionnement)**  
Région Pays de la Loire : 25%  
Région Centre-Val de Loire : 75%  
**Budget prévisionnel : 73 764 € (investissement)**  
Région Centre-Val de Loire : 60%  
Région Pays de la Loire : 40%



Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine met gratuitement à disposition des associations, collectivités, acteurs socio-économiques ou partenaires, des expositions sur des thématiques diverses : faune, flore, patrimoine bâti, énergie....

En 2024, **18 prêts d'expositions** ont eu lieu avec 11 expositions différentes. La durée moyenne des emprunts est de 4 jours lors d'évènements ponctuels (14 prêts) et de 45 jours pour des présentations dans des lieux dédiés (4 prêts).

En complément, pour faire connaître la structure et ses actions auprès des habitants, le Parc participe à de nombreux événements du territoire. Il y propose un stand d'informations/conseils ou des animations selon les demandes des organisateurs. En 2024, les agents étaient ainsi présents à 7 manifestations locales :

- Printemps du Thouet à Montreuil-Bellay (49)
- Festival "Écouter les Champs" à Gennes-Val de Loire (49)

- Fête de la nature à Bourgueil (37)
- Fermes en scène à Huismes (37)
- Saumur Loire Festival à Saumur (49)
- Fête de l'environnement à Langeais (37)
- Fête du Musée du Véron à Savigny-en-Véron (37)

Le plus souvent, ces participations donnent lieu à des échanges qualitatifs, les visiteurs étant intéressés par les missions du Parc. Les jeux et activités ludiques permettent une accroche avec les visiteurs et invitent à échanger au-delà de la simple distribution de documentations. Ces temps permettent aussi de discuter de sujets majeurs avec les habitants et de nouer un lien de proximité avec ces derniers, qui identifient le Parc comme une structure au service de leur territoire.

### CHIFFRES CLÉS

**18 expositions** prêtées  
**7 événements** couverts  
**+ de 480 personnes** rencontrées

### FINANCEMENT

Autofinancement PNR



Chaque année, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine accompagne des projets éducatifs, de la maternelle au lycée, consacrés à la nature, au jardin, au patrimoine bâti, au paysage ou à l'énergie. Ils sont conçus et mis en œuvre par un réseau constitué de 11 acteurs de la culture, des patrimoines, de l'agriculture, de l'environnement ou de la santé. L'action éducative s'inscrit dans le cadre d'un partenariat étroit avec l'Éducation nationale.

Les classes de primaire qui bénéficient de cet accompagnement sont sélectionnées par les inspections académiques. Les animations proposées aux enseignants par les structures membres du réseau éducatif du Parc sont examinées par un comité de sélection composé d'élus du Syndicat mixte, de représentants de l'Éducation nationale et d'un membre du Conseil scientifique et prospectif du Parc.

En 2024, les projets choisis sont une nouvelle fois principalement dédiés aux thèmes de la nature, en particulier de la forêt. Sur 121 classes inscrites, **98 ont été sélectionnées** et 1 a annulé sa participation en cours d'année. **159 journées d'animation ont été réalisées**, en classe, autour de l'école ou sur des sites patrimoniaux. Une majorité d'élèves de cycles 1 et 2 a été accompagnée. Le public secondaire reste extrêmement minoritaire.

Dans le cadre de la nouvelle charte du Parc, un appel à innovation "éducation populaire" a été lancé en 2023 pour toucher un public différent du scolaire. Le but étant, dans une année expérimentale, d'accompagner 3 structures d'éducation populaire dans un projet innovant en relation avec les thèmes de la charte. 2 structures ont ainsi été soutenues : L'APRÉS à Coteaux-sur-Loire (37) et le Tiers-lieu du Montreuillais à Montreuil-Bellay (49).

### CHIFFRES CLÉS

**98 classes** sélectionnées  
**2 513 élèves** accompagnés  
**159 journées d'animation** réalisées  
**11 intervenants** mobilisés  
**2 structures d'éducation populaire** soutenues

### FINANCEMENT

**Budget global : 52 150 € (fonctionnement)**  
Région Pays de la Loire : 79%  
Région Centre-Val de Loire : 21%

### PARTENAIRES

Alisée / Carrefour des troglodytes Anjou Touraine Poitou / Cie Spectabilis / CPIE Touraine Val de Loire / Ferme cheval-nature / GABB Anjou / Inspection de l'Éducation nationale / Jardin de Caracol et Coliflor / La Bulle Ambu'lente / Laurence Berthomé / Loire Odysée / LPO Anjou / Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne / Troglodytes et sarcophages



**PRÉSERVER LA  
BIODIVERSITÉ ET  
LES CONTINUITÉS  
ÉCOLOGIQUES**

Mouettes mélanocéphales © Olivier Simon

## ANIMATION DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DU MARAIS DE TALIGNY



Classé "Réserve naturelle régionale" depuis 2014, le Marais de Taligny est un site naturel d'un grand intérêt écologique. Située à La Roche-Clermault, cette vaste zone humide s'étend sur plus de 35 ha et présente les caractéristiques d'un bas-marais alcalin marqué par la présence de milieux et d'espèces rares et menacées. Les différents inventaires réalisés depuis des années ont permis d'identifier **plus de 1 000 espèces dont 77 d'intérêt patrimonial**.

2024 est la troisième année de mise en œuvre du nouveau plan de gestion depuis son agrandissement. Une année marquée par plusieurs événements :

- **l'engagement concret des travaux** de création du nouveau sentier et de son aire d'accueil. Début 2024, la phase opérationnelle des travaux a été lancée. Les platelages, passerelles, stations d'observation et aire de stationnement ont ainsi fait leur apparition sur le site. Ces dispositifs permettront au public de découvrir, seul ou dans le cadre de sorties accompagnées, la richesse du marais et son histoire, au fil d'un sentier nature.

- **des conditions météorologiques et une importante pluviométrie** qui ont engendré une situation hydraulique exceptionnelle, avec des niveaux d'eau hauts pendant presque toute l'année. Une situation non sans conséquence sur le déroulement des travaux du sentier et de pose de clôtures, sur le pâturage et la mise en œuvre des suivis. Cela a aussi permis de constater le bon fonctionnement de l'hydraulicité du marais et de réaliser que le site joue pleinement son rôle d'éponge naturelle et de stockage d'eau, et ce, sans impact sur les activités autour de la réserve. La faune et la flore de Taligny ont retrouvé un véritable marais permettant l'accueil en quantité de toutes les espèces affectionnant les milieux très humides voire inondés.

Bien que cette situation demande un regard et une approche nouvelle dans les méthodes de gestion et les usages, cela résulte aussi du travail de restauration du marais engagé par tous depuis 10 ans. Un résultat encourageant pour la conservation du site et la préservation de la biodiversité de notre territoire.

### CHIFFRES CLÉS

**63 actions** programmées de 2022 à 2033  
**35,4 hectares** en zone de protection forte  
**1 289 taxons** connus, 25 nouveaux recensés  
**168 captures** de passereaux dont 148 baguages  
**9 suivis** naturalistes et scientifiques réalisés

### FINANCEMENT

**Budget global : 31 717 € (fonctionnement)**  
Europe (FEADER) : 50%  
Région Centre-Val de Loire : 46,70%  
Autofinancement PNR : 3,30%

### PARTENAIRES

Communes de Seully et de La Roche-Clermault / Communauté de communes Chinon Vienne et Loire

## ANIMATION DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE LA CHAMPAGNE DE MÉRON



Au sud du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, à Montreuil-Bellay, la Champagne de Méron regroupe une mosaïque d'habitats remarquables au niveau européen. Le site se situe dans un contexte socio-économique singulier où cohabitent une zone industrielle et de nombreuses exploitations agricoles mobilisées pour concilier agriculture durable, maintien d'une biodiversité diversifiée et reconquête de la qualité de l'eau du captage de la Fontaine-Bourreau.

Ce haut lieu de biodiversité façonné par l'Homme accueille **542 espèces végétales, 135 oiseaux dont 126 protégés au niveau national**. Il joue également un rôle majeur dans la mise en œuvre du Plan National d'Action (PNA) en faveur de l'Ouarde canepetière. Pour préserver ces richesses naturelles, le site est classé "Réserve naturelle régionale" en octobre 2023 par la Région Pays de la Loire.

Une convention triennale technique et financière entre la Région et les co-gestionnaires, à savoir

la Communauté d'Agglomération Saumur-Val de Loire (CA SVL) et le Parc a été élaborée pour mettre en place le plan de gestion.

En amont de la signature de cette convention et en préfiguration de la mise en place du plan de gestion, le Parc a assuré un suivi administratif et technique qui a fait l'objet d'une rétribution financière de la part de la CA SVL.

Le Parc apporte son expertise à l'agglomération pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les projets d'urbanisation et de paysagement : conseils, inventaires et expertises ponctuelles, suivi administratif, recherches bibliographiques, mise en place de la gestion différenciée... Dans ce cadre, le Parc a assuré en 2024, l'encadrement de l'agent de la CA SVL "Biodiversité-ZI de Méron" et du stagiaire "Odontite de Jaubert".

### CHIFFRES CLÉS

**146 hectares** protégés  
**25,5 jours** d'expertise du Parc

### PARTENAIRES

Communauté d'agglomération Saumur-Val de Loire / Conservatoire botanique national de Brest / LPO Anjou

### FINANCEMENT

**Budget global : 8 410,50 € (fonctionnement)**  
Europe (FEDER PDL) : 42%  
Région Pays de la Loire : 40%  
Autofinancement PNR : 18%

## ANIMATION DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE L'ÉTANG ET DES BOISEMENTS DE JOREAU



RNR de Joreau ©PNRLAT

À Gennes-Val de Loire, la Réserve de Joreau se compose d'un ensemble forestier de **92 ha** et d'un étang de **7 ha** d'une grande richesse écologique, reconnu pour ses peuplements d'odonates. Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine et la commune sont co-gestionnaires du site.

En 2024, le Parc a réalisé le suivi des arbres de valeur biologique et des odonates. Il a également finalisé l'étude engagée avec la LPO Anjou sur les oiseaux de la réserve.

Le Parc a réalisé en régie, l'évaluation et la révision du plan de gestion de la RNR. Cette action bénéficie, dans le cadre du Fonds vert, d'aides pour le financement du poste du conservateur et de la chargée de mission Stratégie Nationale des Aires Protégées (SNAP). Des acquisitions de données naturalistes auprès de partenaires associatifs ont également été effectuées dans le cadre du diagnostic écologique.

### CHIFFRES CLÉS

**3 suivis naturalistes** achevés (odonates, oiseaux, arbres-gîtes)  
**3 chantiers** de restauration des habitats réalisés  
**270 ha** d'extension prospectés pour le diagnostic écologique  
**82 jours de conservateur** dédiés au projet

### PARTENAIRES

Association des fervents de la Gaule / Conservatoire botanique national de Brest / Commune de Gennes-Val de Loire / CA Saumur-Val de Loire / Conseil départemental 49 / DDT 49 / DREAL / Fédération de chasse 49 / Fédération de pêche 49 / GRECIA / LPO anjou / ONF / OFB / Saumur-Val de Loire Tourisme

En sus des opérations présentées ci-dessus, le Parc a également :

- assuré une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des différents travaux de restauration et d'entretien auprès de la commune, en particulier sur la restauration et la gestion des habitats ;
- accompagné Gennes-Val de Loire pour la mise œuvre des travaux de restauration de la retenue de Joreau ;
- suivi les différentes activités de pêche, chasse, manifestations sur la réserve ainsi que la surveillance globale du site ;
- assuré, avec la commune, la promotion du site et le développement d'un programme d'animations ;
- réalisé/assisté les démarches techniques et administratives liées au suivi de la RNR ;
- assuré le contact et les relations avec les riverains et usagers de Joreau ;
- rédigé le bilan annuel et préparé les comités consultatifs.

### FINANCEMENT

**Budget global : 42 749 € (fonctionnement)**  
 Fonds vert : 62%  
 Région Pays de la Loire : 24%  
 Europe (FEADER PDL) : 11%  
 Autofinancement PNR : 3%

## ANIMATION DU SITE NATURA 2000 "COMPLEXE DU CHANGEON ET DE LA ROUMER"



EARL La Joulinière, Patrick et Matthieu ROBINEAU, 1<sup>er</sup> prix du concours "Pratiques agro-écologiques Prairies et parcours" ©PNRLAT

L'animation assurée par le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine vise à conserver les **22 espèces et 17 habitats d'intérêt communautaire recensés**. L'un des grands objectifs est le maintien et la restauration des milieux ouverts qui abritent notamment des invertébrés rares comme le Damier de la Succise ou l'Azuré de la Sanguisorbe.

Le Parc et la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire (CC TOVAL) ont poursuivi l'animation des mesures agro-environnementales (MAE). Les demandes d'engagement ont été importantes en 2024. Une formation des agriculteurs engagés a été réalisée le 6 juin sur la connaissance et la gestion des milieux ouverts en faveur de la biodiversité, en partenariat avec la SEPANT, association naturaliste.

En complément, le Parc a organisé la 2<sup>ème</sup> édition du concours "pratiques agro-écologiques" sur le

site, à l'automne 2024. La remise des prix a eu lieu à l'Abbaye de Bourgueil le 10 octobre, suivie d'un ciné-débat en partenariat avec le site Natura 2000 de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau.

La deuxième charte Natura 2000 du site a été conclue avec des propriétaires privés à Bourgueil. La protection de l'Azuré de la Sanguisorbe et de son habitat continue avec l'acquisition de 3 parcelles à fort enjeu sur l'Espace naturel sensible des prairies du Pallau et de Saint-Gilles, la mise en place de zones refuges à Sanguisorbe et la construction de l'arrêté préfectoral de protection de biotope qui devrait aboutir en 2025. Une nouvelle espèce de papillon d'intérêt européen a été recensée par la SEPANT : la Laineuse du prunellier.

L'animateur du Parc a tenu 2 stands lors de la fête de la nature à Bourgueil en mai et de la journée de l'environnement à Langeais en octobre.

### CHIFFRES CLÉS

**8 exploitations** engagées en MAEC  
**274 ha engagés** en mesures à la parcelle et **1 exploitation** en mesures système  
**4 candidats** au concours "prairies"  
**1 charte** Natura 2000 signée sur 0,72 ha  
**3,44 ha** acquis par la collectivité

### PARTENAIRES

Agriculteurs / A.N.E.P.E. Caudalis / CEN Centre-Val de Loire / Communes / Conseil départemental 37 / CCTOVAL / ETL / LPO Centre-Val de Loire / SBLAT / SEPANT / Syndicats de rivière / Tours-Fondettes agrocampus

### FINANCEMENT animation

**Budget global : 26 819,30 € (fonctionnement) - du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025**  
 Europe (FEADER Centre-Val de Loire) : 60%  
 État (DREAL Centre-Val de Loire) : 40%

### FINANCEMENT contrats agricoles

**Campagnes 2024 : 303 092,85 €**  
 Europe (FEADER Centre-Val de Loire) : 80%  
 État (MASA) : 20%



## ANIMATION DU SITE NATURA 2000 "BASSES VALLÉES DE LA VIENNE ET DE L'INDRE"



Formation démonstration taille d'arbres têtards ©PNRLAT

Les Basses vallées de la Vienne et de l'Indre représentent plus de **5 670 ha de prairies et boisements inondables accueillant 18 espèces d'oiseaux d'intérêt européen**. La zone est animée par le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine depuis 2010 pour assurer leur conservation.

Parmi ces espèces, la plus menacée est le Râle des Genêts, oiseau nichant dans les prairies de fauche. Malgré la continuité des efforts en suivis scientifiques et en contractualisation agricole (zones refuges, retard de fauche), la disparition du Râle se confirme avec l'absence d'observation en 2024. Une suspicion de présence restera non certifiée à Anché. **L'espèce n'est plus reproductrice sur le site depuis 2020** et sa situation nationale devient très préoccupante avec moins de 100 mâles chanteurs recensés en 2024.

### CHIFFRES CLÉS

**65 espèces d'oiseaux** recensées dont **11 d'intérêt européen**  
**3 couples de Tarier des prés** estimés  
**256 h d'enregistrement** sonores pour détecter l'avifaune remarquable  
**2 formations** organisées pour les agriculteurs  
**7 exploitations agricoles** engagées sur **76 ha supplémentaires**

### PARTENAIRES

Agroeco Expert / Agriculteurs / CC Chinon Vienne et Loire / Chambre d'agriculture 37 / Conseil départemental 37 / CEN Centre-Val de Loire / CPIE Touraine-Val de Loire / DRAAF Centre-Val de Loire / DREAL Centre-Val de Loire / DDT 37 / LPO Centre-Val de Loire / SCIC MLBE / SCIC BBE

C'est pourquoi un nouveau plan national d'actions 2024-2033 a été lancé. La situation du Tarier des prés est tout aussi inquiétante sur le site avec une diminution constante des effectifs. Le Courlis cendré n'a pas été nicheur cette année. Ces mauvais résultats doivent cependant tenir compte d'une année exceptionnellement pluvieuse, défavorable à l'installation des oiseaux.

En 2024, la contractualisation agricole, essentielle à la conservation de l'habitat des oiseaux prairiaux, s'est poursuivie sur de nouvelles surfaces. Des formations agricoles ont été organisées le 23 mai et le 8 octobre sur les thématiques "biodiversité des prairies" et "entretien des haies" avec démonstration de taille d'arbres têtards.

### FINANCEMENT animation

**Budget global : 60 767,15 € (fonctionnement) - du 1<sup>er</sup> sept 2023 au 31 août 2024**  
 Europe (FEADER Centre-Val de Loire) : 60%  
 Région Centre-Val de Loire : 40%

### FINANCEMENT contrats agricoles

**Budget global : 66 475 €**  
 Europe (FEADER Centre-Val de Loire) : 80%  
 État (MASA) : 20%



L'Europe c'est ici. L'Europe c'est maintenant. Cette opération est co-financée par l'Union européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.

## ANIMATION DU SITE NATURA 2000 "CHAMPAGNE DE MÉRON"



Champagne de Méron ©Coco productions

Le territoire de la Champagne de Méron est à la croisée d'enjeux écologiques et économiques. **Sur un même site cohabitent une zone industrielle, localisée sur un axe routier important, des terres agricoles et une faune et une flore exceptionnelles**. Ces dernières lui ont valu son classement en site Natura 2000, dont l'animation est confiée au Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, en partenariat avec la LPO Anjou.

La Champagne est le dernier site des Pays de la Loire à accueillir l'Outarde canepetière, qualifiée "d'espèce parapluie" : sa biologie et son écologie sont si sensibles, que les actions mises en place pour les préserver permettent de protéger un grand nombre d'autres oiseaux. En 2024, la LPO Anjou a dénombré une vingtaine de mâles chanteurs. Cela correspond à la moyenne annuelle et témoigne de l'équilibre précaire de la population. Jusqu'à 42 individus ont été observés lors des rassemblements post nuptiaux qui précèdent la migration. Ce résultat est dû

aux outardes d'autres sites qui se joignent aux rassemblements de Méron, avant de partir pour l'Espagne.

Cette année aussi, le rôle d'animateur du site a été transféré au chargé de mission Agro-Environnement du Parc. Ce dernier était déjà présent sur le terrain, via les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).

À l'instar des précédentes campagnes, le fer de lance de l'animation est la mise en œuvre des MAEC (page 31). Cet outil, mis en place depuis l'ouverture du site, a fait ses preuves en termes d'impact positif sur l'outarde : près de 99% d'entre elles sont observées sur des surfaces en MAEC. En outre, le Parc apporte son expertise aux différents acteurs présents sur le site, agriculteurs, communes, Communauté d'Agglomération Saumur-Val de Loire... Enfin, le Parc a participé aux Rencontres nationales de l'Outarde canepetière à Nîmes.

### CHIFFRES CLÉS

**20 mâles** Outarde chanteurs comptabilisés et **42 individus** en période post-nuptiale  
**3 évaluations** d'incidences  
**34 exploitations agricoles** engagées en MAEC soit **426 ha**

### PARTENAIRES

DDT de Maine-et-Loire / DREAL Pays de la Loire / LPO Anjou

### FINANCEMENT

**Budget global : 224 945,72 € (fonctionnement)**  
*(pour les deux sites N2000 Loire et Méron)*  
 Europe (FEDER Pays de la Loire) : 50%  
 Région Pays de la Loire : 43,63%  
 DRAAF : 6,37%



## ANIMATION DU SITE NATURA 2000 "VALLÉE DE LA LOIRE DES PONTS-DE-CÉ À MONTSOREAU ET THOUET"



Passage du jury du concours "Pratiques agro-écologiques" chez Adrien Poudré, lauréat 2024 ©PNRLAT

Depuis 2004, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine y assure l'animation en partenariat avec la LPO Anjou, visant à mobiliser l'ensemble des acteurs pour préserver les habitats et espèces d'intérêt européen. Cette confiance a été renouvelée fin 2023, pour une période de 3 ans, par les membres du Comité de pilotage. Dans ce cadre, différentes actions ont été menées en 2024.

### Échec record pour les oiseaux des grèves

2024 a été marquée par une pluviométrie importante et des épisodes tardifs de crues entraînant l'engorgement des sites de nidification. Il s'agit de la pire année connue depuis plus de 20 ans pour la reproduction des sternes et la 3<sup>ème</sup> année de mauvaise nidification pour ces laridés. Sur 334 couples de sternes installés, **seuls 14 ont pu mener des jeunes à l'envol**. Des résultats qui interrogent le maintien de ces populations à l'échelle du bassin de la Loire.

### De nouveaux outils de médiation

Pour sensibiliser les usagers de la Loire aux enjeux sur le fleuve et répondre aux objectifs de préservation des espèces, plusieurs supports de médiation ont été réalisés de façon concertée. La "météo des oiseaux" est ainsi née avec la coopération

des loueurs de canoës de la Loire et de la Vienne. Cet outil destiné aux pratiquants des loisirs nautiques, permet de connaître en temps réel, les grèves sensibles occupées par les sternes. En 2024, il a été testé sous la forme d'un outil cartographique en ligne mis à jour chaque semaine, durant la période de nidification. En 2025, un panneau "météo des oiseaux" évolutif au fil de la saison sera installé chez les loueurs, en complément de l'outil en ligne.

Une affiche a aussi été créée pour répondre aux situations d'urgence qui nécessitent d'interdire les accès aux grèves par certaines cales aménagées. S'ajoute à cela une nouvelle plaquette de présentation des sternes et des cartes postales illustrées, distribuées lors d'événements.

### Concours pour les pratiques agro-écologiques

Le Parc a organisé une nouvelle fois le concours "Pratiques Agro-écologiques - prairies et parcours" sur le site Natura 2000 de la Loire. La cérémonie de remise des prix s'est tenue le 18 octobre à l'Abbaye de Bourgueil. Adrien Poudré a reçu le 1<sup>er</sup> prix pour sa magnifique prairie située sur l'île de Gennes-Val de Loire. La soirée s'est poursuivie par la projection du film de Jan Haft "La prairie, un petit coin de paradis".

### CHIFFRES CLÉS

**0** poussin de Sternes naines  
**15** poussins de Sternes Pierregarin  
**18** dérangements humains constatés  
**4** candidats au concours "prairies"  
**2** ciné-débats organisés  
**+ de 34 accompagnements/conseils** pour des évaluations d'incidences

### PARTENAIRES

DDT de Maine-et-Loire / DREAL Pays de la Loire / CA Saumur Val de Loire / CEN Pays de la Loire / LPO Anjou

### FINANCEMENT

**Budget global : 224 945,72 € (fonctionnement)**  
*(pour les deux sites N2000 Loire et Méron)*  
 Europe (FEDER Pays de la Loire) : 50%  
 Région Pays de la Loire : 43,63%  
 DRAAF : 6,37%



## MISE EN OEUVRE DES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES SUR LES SITES NATURA 2000 "VALLÉE DE LA LOIRE" ET "CHAMPAGNE DE MÉRON"



Formation des agriculteurs à Méron ©PNRLAT

Pour les sites Natura 2000 "Champagne de Méron" et "Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau", le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine se charge en régie de l'animation des Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC). Il s'agit de contrats volontaires, d'une durée de 5 ans, à destination des agriculteurs ayant des parcelles dans ces sites. En s'engageant à suivre un cahier des charges protégeant la biodiversité, ils reçoivent une aide financière supplémentaire de la Politique Agricole Commune (PAC).

En 2024, un peu plus de **77 ha d'engagements ou de réengagements** ont été demandés par les agriculteurs de la Champagne de Méron. Cela porte le total de MAEC en cours sur le site à près de 426 ha, un record ! Côté Loire, près de **47 ha ont été engagés**, pour un total de près de 290 ha de MAEC sur les prairies ligériennes.

### CHIFFRES CLÉS

**N2000 CHAMPAGNE DE MÉRON**  
**3** réunions d'informations  
**10 engagements MAEC** souscrits  
**77,23 ha** engagés  
**8 agriculteurs participants** à la formation

**N2000 VALLÉE DE LA LOIRE**  
**5** réunions d'informations  
**5 engagements MAEC** souscrits  
**46,84 ha** engagés  
**15 agriculteurs participants** aux 2 formations

### FINANCEMENT

**Budget global : 224 945,72 € (fonctionnement)**  
*(pour les deux sites N2000 Loire et Méron)*  
 Europe (FEDER Pays de la Loire) : 50%  
 Région Pays de la Loire : 43,63%  
 DRAAF : 6,37%

### PARTENAIRES

DDT de Maine-et-Loire / DREAL Pays de la Loire / LPO Anjou



## PROTECTION DES OISEAUX PRAIRIAUX



Test d'une barre d'effarouchement ©PNRLAT

Dans le cadre du contrat de Parc 2024, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine a proposé l'achat de plusieurs barres d'effarouchement pour préserver l'avifaune prairiale des zones agricoles à fort intérêt ornithologique. Ces barres ont vocation à être utilisées par les agriculteurs volontaires de différents sites (Basses vallées de la Vienne et de l'Indre, la vallée de la Loire...) lors des fauches printanières ou estivales.

Ces dispositifs ont pour but de **limiter la mortalité des oiseaux nichant au sol mais aussi des mammifères présents** tels que les lièvres, chevreuils... en provoquant leur fuite avant le passage de la faucheuse.

### CHIFFRES CLÉS

**5 barres** d'effarouchement acquises  
**3,30 à 4,30 m de largeur** de travail avec rallonge dépliée  
**14 "dents"** en acier souple

5 barres ont été commandées auprès de la société Jourdant (36210), spécialisée dans la fabrication d'outillage pour le travail du sol. Elles seront stockées dans différentes exploitations hébergeuses.

Une convention d'usage agriculteur/Parc encadrera le prêt du matériel. Cet achat permet de porter à 11 le nombre de barres mises à disposition par le Parc auprès des agriculteurs du territoire.

### FINANCEMENT

**Budget global : 20 000 € (investissement)**  
Région Pays de la Loire : 51,50%  
Région Centre-Val de Loire : 48,50%

## PROTECTION DU BUSARD CENDRÉ, INVENTAIRE ET SUIVI DE L'AVIFAUNE PATRIMONIALE



Busard cendré ©Louis-Marie Préau

Chaque printemps, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine accueille un rapace revenu d'Afrique pour sa nidification : le Busard cendré.

Spécialiste des zones céréalières (blé, orge...), il s'y nourrit de mulots, campagnols et sauterelles. Il établit son nid à même le sol, au milieu des champs. Les moissons, toujours plus précoces, mettent à mal les nichées de jeunes busards, pas toujours prêts à s'envoler le jour des récoltes.

Depuis de nombreuses années, le Parc, à travers l'intervention des LPO Anjou et Touraine, assure l'inventaire et le suivi de cette espèce.

En Anjou, 2024 présente un bon résultat pour la reproduction du Busard cendré avec **96 jeunes à l'envol**. Un grand taux d'échec de nidification en raison d'une météo très pluvieuse et les modifications des cultures (moins de blé) est cependant à noter. La mise en œuvre des protections des nids pendant les moissons est toujours aussi importante : 38 nids sur les 53 localisés dans le suivi en ont bénéficié. Sans

ces dispositifs, on estime que 58% des nids et poussins auraient été détruits par les moissons toujours trop précoces.

En Touraine, le résultat de la reproduction est lui aussi très bon avec **62 jeunes à l'envol** contre 18 en 2023. Le taux de réussite (rapport du nombre de jeunes à l'envol sur le nombre d'œufs initial) passe de 38% en 2023 à 52% en 2024. Les moissons plus tardives liées à la météo ont favorisé la croissance des poussins. La protection des nichées a été mise en œuvre sur 17 nids sur les 36 recensés.

Au total, la reproduction 2024 du Busard cendré a été très bonne avec **158 jeunes comptabilisés**. La réussite de la reproduction repose toujours et en grande partie, sur la protection des nichées. Le travail de terrain, en contact étroit avec le monde agricole est un facteur impératif de réussite.

En parallèle, le travail d'inventaire des associations a permis la récolte de 1 795 données d'espèces d'avifaune patrimoniale.

### CHIFFRES CLÉS

**53 nids** de Busard cendré repérés en Anjou dont **38 protégés**  
**36 nids** de Busard cendré repérés en Touraine dont **17 protégés**  
**96 jeunes busards** à l'envol en Anjou, **62** en Touraine  
**1 795 données** d'espèces patrimoniales récoltées

### FINANCEMENT

**Budget global : 20 280 € (fonctionnement)**  
Région Pays de la Loire : 51,50%  
Région Centre-Val de Loire : 48,50%

### PARTENAIRES

LPO Anjou  
LPO Touraine

## ANIMATION DU PROGRAMME "TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE" (TEN) - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAUMUR-VAL DE LOIRE



Retalutage de la berge - site de La Gagnerie à Chacé ©PNRLAT

En 2020, la Communauté d'agglomération Saumur-Val de Loire a obtenu la reconnaissance TEN, appuyée par le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine. Ce dernier a proposé d'assurer l'élaboration puis la coordination de la mise en œuvre du programme pour accompagner administrativement et techniquement les collectivités du territoire dans la réalisation de projets identifiés en faveur de la biodiversité.

2024 a été consacrée à la finalisation des chantiers communaux programmés dans le cadre du Contrat Nature : Prés de l'Enfer à Montreuil-Bellay, marais de Baffou (Brézé), boisements de la Gagnerie et du Prieuré (Chacé) à Bellevigne-les-Châteaux, Prée de Bron au Coudray-Macouard.

### Restauration des Prés de l'Enfer

Les 2 parcelles en peupleraie ont été remises en herbe et sont pâturées par des bovins pour une surface totale de 6 ha. Les aménagements paysagers réalisés sur le site ont permis de créer

1 400 ml de haie bocagère diversifiée. 2 mares ont été créées pour une surface totale d'environ 600m<sup>2</sup>. L'année a été marquée par une météo pluvieuse et des crues répétitives du Thouet qui ont complexifié et retardé la réalisation de la seconde phase des travaux. Seule la taille de quelques arbres en têtard restait à réaliser début 2025.

### Restauration des boisements humides de la Gagnerie et du Prieuré et du marais de Baffou

Les travaux du site de la Gagnerie et du Prieuré ont pu être menés à bien à l'automne 2024 avec le retalutage et reméandrage du ruisseau, la création de 2 mares et un travail de bûcheronnage et nettoyage du boisement. Des actions pédagogiques ont été réalisées en parallèle avec le lycée de Montreuil-Bellay et l'école primaire de Bellevigne-les-Châteaux.

Les opérations sur le marais de Baffou n'ont pas pu être achevées en 2024 en raison des conditions météorologiques défavorables : création de la mare, amélioration hydromorphologique du cours d'eau, taille d'arbres, plantations et pose de clôtures.

### Restauration de la Prée de Bron

Située en bordure du Thouet, cette ancienne peupleraie a été remise en herbe et sera pâturée pour surface totale de 2,5 ha. Les aménagements paysagers du site ont permis de créer une mare d'environ 250 m<sup>2</sup> et de planter un linéaire de 350 m de haie bocagère. La pose de clôtures et d'une pompe à museau sont venues compléter les travaux début 2025 pour permettre la mise en place du pâturage.

### CHIFFRES CLÉS

**3 chantiers** de restauration réalisés  
**19 opérations** achevées (82% de réalisation), 2 en cours, 1 annulée  
**5 mares** créées  
**1 750 ml** de haie plantés

### FINANCEMENT

**Budget 2024 : 41 052 € (fonctionnement)**  
Europe (FEADER) : 50%  
Région Pays de la Loire : 26%  
CA SVL : 12%  
Autofinancement PNR : 12%

### PARTENAIRES

AELB / Communes / Conseil départemental 49 / Département 49 / Fondation du patrimoine / OFB



## CLASSEMENT DU SITE RAMSAR "LOIRE DES CONFLUENCES"



Signée en 1971, la Convention de Ramsar est un traité intergouvernemental visant la préservation des zones humides d'importance internationale. La France, signataire de cette convention compte 55 sites reconnus.

Localement, une coalition est conduite par le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine pour **classer un nouveau site de 18 000 ha, sur 175 km de fleuve et de rivières confluentes**, entre Angers et Tours.

La biodiversité remarquable de ce secteur justifie pleinement cette désignation de zone humide d'importance internationale. La candidature porte sur de nombreux critères de la convention internationale.

À la fin de l'année 2024, le Parc a lancé une consultation afin de recueillir des avis et des délibérations sur le projet définitif et l'état des rédactions contenues dans la candidature.

Un document de communication dédié a été réalisé. Un premier tirage de ce dossier a été réalisé en novembre 2024, réimprimé début 2025 en raison d'une forte demande.

Comme chaque année, le Parc a participé à l'organisation des journées mondiales des zones humides dans le cadre des manifestations planifiées par l'association Pegase de l'Université d'Angers. Dans ce cadre, le Parc a tenu un stand et fait une conférence autour de l'intérêt des zones humides et leur nécessaire préservation. Plusieurs dizaines de participants ont été rencontrés. Cela a été l'occasion d'échanges fructueux et directs pour sensibiliser à cet enjeu.

Enfin, un ciné-débat à Turquant a été organisé autour des oiseaux migrateurs. Plus de 70 spectateurs ont assisté à la projection du film de Randall Wood "le Mystérieux voyage des oiseaux de rivage".

### CHIFFRES CLÉS

**51 communes** concernées  
**120 structures** consultées  
**70 avis** positifs  
**2 avis** défavorables

### FINANCEMENT

Autofinancement PNR



### PARTENAIRES

Caudalis / CEN Centre-Val de Loire et Pays de la Loire / Chambres consulaires / CPIE Touraine Val de Loire / DREAL Centre-Val de Loire et Pays de la Loire / DDT 37 et 49 / Conseils départementaux 37 et 49 / Centres régionaux de la propriété forestière / Fédérations départementales de chasse / LPO Anjou et Indre-et-Loire / Mission Val de Loire



Bénéficiaires marque "Valeurs Parc"©Kumquat prod

**ENCOURAGER  
LA TRANSITION  
ÉCONOMIQUE ET  
SOCIÉTALE DES  
ACTIVITÉS**

## DÉVELOPPEMENT DE LA MARQUE "VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL"



La marque "Valeurs Parc naturel régional" (VPNR) est attribuée à des entreprises qui partagent les valeurs essentielles des Parcs : l'attachement au territoire, une forte dimension humaine et le respect de l'environnement. En Loire-Anjou-Touraine, près de 60 entreprises sont partenaires.

### Développement de filières

En 2024, les deux nouvelles filières "Plantes et fleurs" et "Graines et leurs transformations" ont pris leur essor avec 13 nouveaux bénéficiaires. 2 nouvelles entreprises dans la filière restauration sont également devenues partenaires. La priorité affichée l'année précédente sur le marquage du vin n'a pu être respectée du fait de l'important travail à réaliser sur l'accompagnement des entreprises vers les deux nouvelles filières. La période de non-classement du Parc a également conduit à revoir le calendrier de marquage sur le vin.

### Formations, ateliers

Chaque année, un programme de formations/ateliers est proposé, déclinant une thématique

choisie par les partenaires de la marque. Ces derniers doivent suivre a minima une demi-journée de formation par an. L'objectif : les faire progresser dans leur démarche d'acteurs du changement et égrainer ces avancées/bonnes idées auprès de leurs clients. En 2024, la thématique retenue était "L'eau : de la ressource au bon usage ou comment la préserver ?". Six ateliers ont été proposés sur ce sujet :

- Conférence au fil de l'eau
- La permaculture et l'eau
- Eau et jardin du Rivau
- Visite d'une maison autonome
- Découverte d'un système de phytoépuration
- Découverte d'un projet de maison autonome

Le bilan est globalement mitigé avec 56 participants (58 en 2023) dont un grand nombre d'Ambassadeurs et d'élus du Parc, invités à participer pour favoriser les échanges. La qualité des ateliers reste quant à elle, toujours appréciée des participants, qui soulignent la finesse des contenus et des échanges.

### CHIFFRES CLÉS

**8 nouveaux partenaires** sur la filière "Plantes & fleurs", **3** pour "Graines & leurs transformations" et **2** sur la filière "Restaurants"  
**56 participants** aux **6 ateliers** organisés

### PARTENAIRES

Chambres d'agriculture 37 et 49 / Chambres de Commerce et d'Industrie 37 et 49 / Chambres de métiers et de l'artisanat 37 et 49 / Offices de Tourisme

### FINANCEMENT

**Budget global : 13 443 € (fonctionnement)**

Région Pays de la Loire : 100%

**Budget global : 10 500 € (investissement)**

Région Centre-Val de Loire : 64%

Région Pays de la Loire : 36%

## ACCOMPAGNEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE CHINOISE ET SAUMUROISE



Sollicité par la Communauté de communes Chinon Vienne et Loire et la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine a accompagné des établissements de restauration collective pour les aider à s'approvisionner localement, auprès de fermes engagées dans la production de qualité.

Plusieurs réunions collectives ont été organisées permettant aux établissements d'échanger entre eux sur leurs pratiques et leurs approvisionnements locaux. Elles ont également permis d'accompagner la mise en place des mesures prévues par le volet Restauration collective de la Loi EGALIM. Ces mesures concernent à la fois la qualité de l'approvisionnement, en imposant par exemple 20% de produits de l'agriculture biologique, la lutte contre le gaspillage alimentaire mais aussi la mise en place d'un repas végétarien hebdomadaire dans les établissements.

Des listes d'exploitations agricoles prêtes à livrer les restaurants ont ainsi été mises à disposition des établissements de restauration collective, favorisant leur approvisionnement direct.

Des commandes groupées ont pu être organisées, comme dans le Chinonais en décembre 2024 où **5 établissements se sont regroupés pour commander de la viande bovine labellisée** auprès d'un abattoir local.

Un important travail visant à une meilleure transparence des pratiques a également été réalisé en incitant et en aidant les établissements à télédéclarer leurs données d'approvisionnement sur le site gouvernemental "Ma cantine", en accès en libre pour tous les usagers.

Enfin, dans le Saumurois, le Parc a réalisé un bilan du dispositif "Cantine à un euro" auprès des communes qui l'ont mis en place. Cette tarification sociale dans les restaurants scolaires permet aux familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum. L'État apporte à la commune, dans le cadre de son Plan de lutte contre la pauvreté, une contrepartie de 3€ à 4€ par repas servis. Globalement, ce dispositif est largement plébiscité, et mérite d'être mis en avant et soutenu.

### CHIFFRES CLÉS

**20taine d'établissements** de restauration collective concernés

### PARTENAIRES

Chambres d'agriculture 37 et 49 / CA Saumur-Val de Loire / CC Chinon Vienne et Loire / Département 37 / GABB 37 et 49

### FINANCEMENT

**Budget global : 2 275 € (fonctionnement)**

CC CVL : 69%

CA SVL : 31%

## REFONTE DU SENTIER NATURE DE BRISSAC-LOIRE-AUBANCE



Créé en 1997, le sentier de la "Grande Ile" à Saint-Rémy-la-Varenne (commune déléguée de Brissac-Loire-Aubance), permet aux habitants et touristes de conjuguer la satisfaction de comprendre les paysages traversés au plaisir de la promenade.

Très apprécié, il est régulièrement pratiqué : le 1<sup>er</sup> en nombre de visiteurs sur l'ensemble des sentiers du Parc. Il est animé annuellement par des initiatives de la commune et d'associations locales, dont le Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne.

### CHIFFRES CLÉS

**5 stations** créées  
**1 000 exemplaires** du dépliant édités

### PARTENAIRES

Commune de Brissac Loire-Aubance / Commune déléguée de Saint-Rémy-la-Varenne

D'une durée de vie exceptionnelle pour un équipement situé en milieu naturel et libre d'accès, il a été renouvelé en 2012. Cependant, il était vieillissant, malgré un entretien régulier. Par ailleurs, il ne correspondait plus aux nouvelles attentes des visiteurs en termes de contenu et d'esthétisme : des textes plus courts, une large part faite à l'illustration, un mobilier discret parfaitement intégré au paysage...

Entièrement revisité en 2024, ce sentier de **3,1 km, d'une durée de 2h, propose désormais 5 stations de découverte** sur les thèmes des crues, de la boire, de la Loire et du bocage :

- Station 0 - Départ
- Station 1 - Les crues : 3 mâts figurant la hauteur de crue de trois années différentes, installés sur une plateforme située à la cote 0 de la Loire.
- Station 2 - La boire : 1 panneau "Une vie trépidante et foisonnante" - 1 panneau "Le bonheur est dans la crue"
- Station 3 - La Loire : 1 panneau "Foisonnante Loire" et 1 panneau "Le Balbuzard : une technique de pêche spectaculaire"
- Station 4 - Le bocage : 1 panneau "Un paysage façonné par l'homme" et 1 panneau "Trogne : une drôle de tête"

Le sentier est accompagné d'un dépliant de promotion et de jeux.

### FINANCEMENT

**Budget global : 1 767,02 € (fonctionnement)**

Région Pays de la Loire : 80%

Commune de Brissac-Loire-Aubance : 20%

**Budget global : 23 128 € (investissement)**

Région Pays de la Loire : 40%

Département de Maine-et-Loire : 40%

Commune de Brissac-Loire-Aubance : 20%



Loire asséchée © Nicolas Van Ingen

**S'ADAPTER AU  
CHANGEMENT  
CLIMATIQUE ET  
CO-PRODUIRE  
LES PAYSAGES DE  
DEMAIN**

## ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS ECONOMIQUES POUR LA PRISE EN COMPTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Afin d'accompagner et d'outiller les acteurs du territoire dans l'adaptation de leurs activités économiques, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine a co-créé un outil d'interpellation et de réflexion à partir du film "Les promesses de l'aube". Issu d'un travail de recherche, ce documentaire témoigne de la diversité des mesures d'adaptation mises en œuvre par les vignerons du Bourgueillois face au gel. Il s'avère être un excellent support pour questionner le rapport au climat d'autres filières économiques traditionnelles du territoire.

Les objectifs de cet outil visent à mieux appréhender les concepts clés autour du changement climatique, anticiper et prendre en compte les risques associés sur son entreprise et ses activités économiques et construire des axes stratégiques de transformation.

**Trois courtes capsules-vidéos ont ainsi été réalisées en 2024 :**

- la première, intitulée "Rapports au climat", vise à mieux identifier, comprendre et évaluer les enjeux et risques climatiques sur les activités économiques d'une filière.
- la seconde, "S'adapter", a pour but d'identifier et d'évaluer les réponses au changement climatique et le niveau de préparation de la filière à court, moyen et long terme.
- la troisième et dernière capsule, nommée "Se projeter", questionne les capacités de transformation de la filière et/ou de l'activité économique d'une entreprise à long terme.

Une première version de guide méthodologique d'utilisation a été conçue pour animer l'outil auprès des différents publics. En 2025, il sera testé auprès d'une ou deux filières afin d'être diffusé après vérification et consolidation de la méthode.

### CHIFFRES CLÉS

**3 capsules-vidéos** réalisées  
**2 réunions de travail** avec le groupe "Changement climatique" du PNR et ARTER organisées

### FINANCEMENT

**Budget global : 22 000 € (investissement)**  
Région Centre-Val de Loire : 64%  
Région Pays de la Loire : 36%

### PARTENAIRES

Association Récits et Territoires (ARTER)

## OBSERVATOIRE DU PAYSAGE



Un Observatoire Photographique du Paysage a été initié par la Mission Val de Loire en 2019 pour suivre et rendre compte de l'évolution des paysages ligériens. Plus de 135 points de vue ont ainsi été sélectionnés sur l'ensemble du périmètre du Val de Loire Unesco pour créer cet outil, encadré par le photographe professionnel Christophe Le Toquin.

Une approche collaborative est intégrée à l'Observatoire en proposant "à l'adoption" des points de vue pour les volontaires. Ils s'engagent à les photographier régulièrement selon un protocole simple. Les photographies produites sont ensuite intégrées à l'iconothèque en ligne de la Mission Val de Loire et peuvent être valorisées sous différentes formes.

En 2024, **plusieurs agents du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine ont "adopté" une vingtaine de points de vue.** La photographie vient ici interroger le rapport des individus aux paysages

de la vallée de la Loire et de ses affluents. Ces paysages du quotidien sont au cœur de la démarche pour alimenter cet outil sur le long terme.

De nombreux enjeux peuvent ainsi être soulevés et venir illustrer les dynamiques en cours sur le territoire : les impacts du changement climatique, l'évolution des pratiques agricoles et forestières, le développement de l'urbanisation...

Cet observatoire vise à devenir un important dispositif pédagogique en constituant un outil de connaissance du territoire et de sensibilisation aux évolutions des paysages, qu'elles soient subtiles ou soudaines.

Ce partenariat est reconduit pour les années à venir avec comme objectif de faire évoluer les points de vue existants. Le Parc souhaite déployer cet outil à l'échelle de son territoire et illustrer la diversité des paysages présents.

### CHIFFRES CLÉS

**7 agents** Parc devenus "adoptants"  
**22 points de vue** "adoptés"  
**1 évènement** organisé par la Mission Val de Loire à Blois  
**1 exposition** de 130 points de vue présentée

**FINANCEMENT**  
Autofinancement PNR

### PARTENAIRE

Mission Val de Loire

## I GUIDE DES PLANTATIONS



La banalisation de nos paysages, observée depuis de nombreuses années, se traduit notamment par des plantations peu voire pas adaptées et qui ont tendance à s'uniformiser.

C'est pourquoi, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine a créé en 2021, un site internet : "Guide des plantations.fr". Cet outil pratique et gratuit permet de sensibiliser les collectivités, les partenaires et les habitants au choix de végétaux adaptés au contexte paysager dans lequel les plantations s'inscrivent mais aussi, adaptés au sol et types de projet.

Le contexte est de plus en plus complexe avec notamment, le développement des espèces invasives, la recrudescence de certaines maladies et ravageurs des végétaux, la perte d'identité de certains aménagements paysagers... L'adaptation au changement climatique est également un enjeu devenu majeur.

**En 2024, des nouveautés ont été apportées au guide des plantations permettant de préciser de nombreux conseils en ce sens.** Ils aident à ce que chacun et chacune puisse se poser les bonnes questions avant tout aménagement ou plantations

et mettre en place une gestion adaptée pour faire face aux aléas climatiques connus aujourd'hui (pic de chaleur, forte pluie...).

Ont ainsi été réalisés :

- la refonte de la page d'accueil du site présentant les paysages, pour la rendre plus attractive : création d'une carte interactive suivant les 4 grands types de paysages (vallée, plaine et plateau, vigne, forêt) ;
- la création d'un module "comprendre mon paysage", à l'image du travail réalisé sur les "idées de jardin" : présentation de photographies de grands paysages avec des zooms explicatifs sur la végétation présente, les types de plantes, la topographie... ;
- la révision de la page "conseils" pour en valoriser le contenu et l'amender sous la forme de fiches techniques thématiques. De nouvelles fiches ont aussi été créées comme l'arbre têtard, la vie nocturne au jardin... Toutes ces thématiques sont classées suivant 4 grandes catégories : "Comprendre son jardin / Connaître son patrimoine / Créer son jardin / Entretien-gérer" qui peuvent aider à la recherche d'informations.

### CHIFFRES CLÉS

**1 nouveau module** "comprendre mon paysage" créé  
**1 page** "conseil" renouvelée

### FINANCEMENT

**Budget global : 4 760 € (investissement)**  
Région Pays de la Loire : 100%



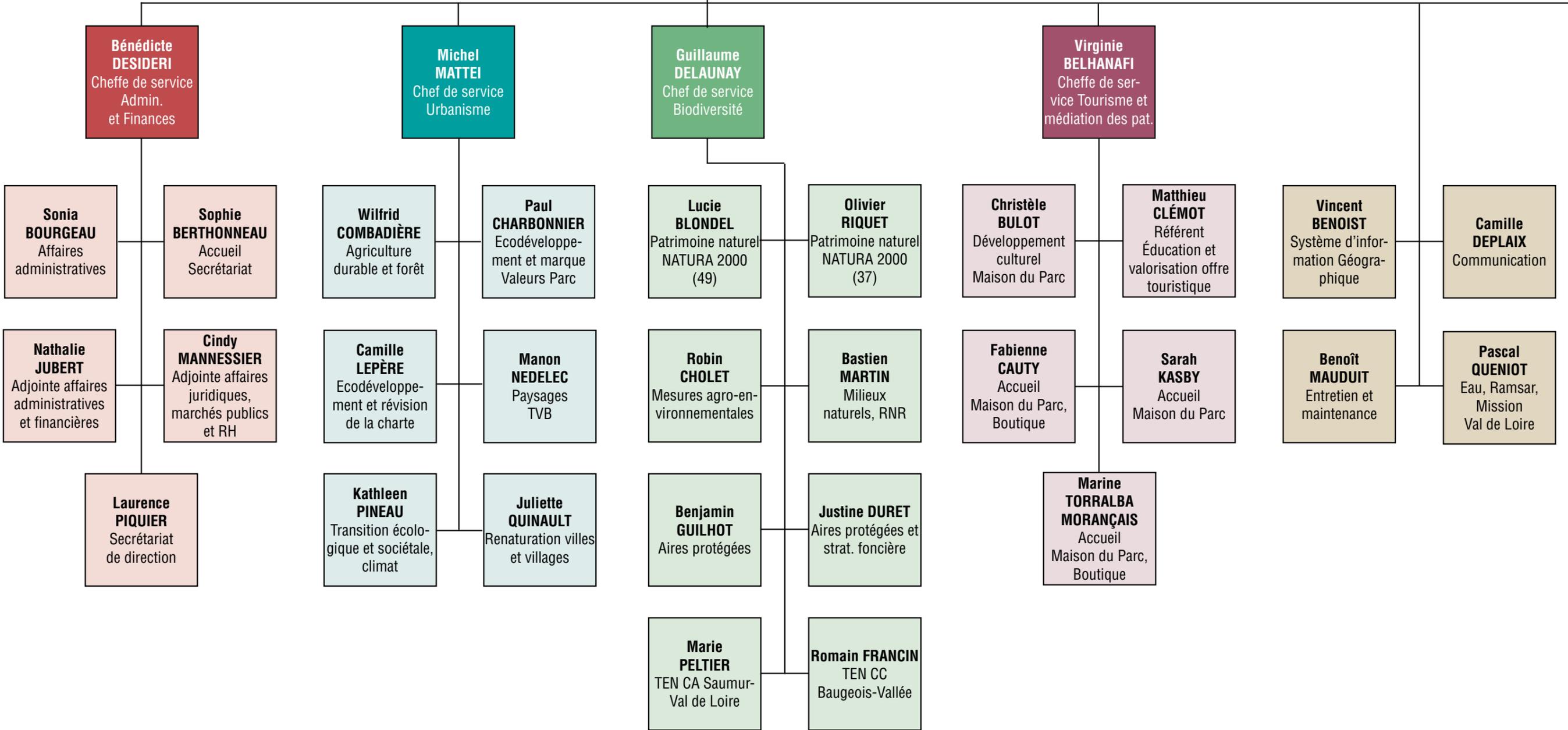
**L'ÉQUIPE  
DU PARC  
EN 2024**

# ORGANIGRAMME 2024

**Thibaut MEURGEY**  
Directeur

**Emmanuelle CREPEAU**  
Directrice Adjointe

**ADMINISTRATION**      **AMÉNAGEMENT ET ÉCO-DÉV.**      **BIODIVERSITÉ**      **TOURISME / MED. DES PATRIMOINES**      **FONCTIONS TRANSVERSALES**



## I ACCUEIL DE STAGIAIRES

Par son territoire, ses enjeux et ses missions, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine est un lieu privilégié d'analyse pour les étudiants et les jeunes sortant des études. En accueillant régulièrement des stagiaires au sein de son équipe, le Parc assure le transfert de ses savoir-faire. Par la nature des travaux qui leur sont confiés, les jeunes participent activement à la mise en oeuvre des missions du Parc. Leur regard neuf, leur analyse et leur disponibilité sont précieux pour le projet du territoire.

### SERVICE AMÉNAGEMENT ET ÉCO-DÉV.

**Manon GIBOIRE** (6 mois) - En école d'architecture à Nantes, Manon a réalisé un diagnostic de la situation de l'écoconstruction et de l'écoréhabilitation, sujet plébiscité par le Comité syndical du Parc. Elle a pu prendre le pouls de la conjoncture : des évolutions réglementaires et un déploiement d'organismes de conseil et financements favorables, mais un usage de matériaux bio/géo sourcés peu développé. Manon a pu préparer le terrain pour l'arrivée du chargé de mission écoconstruction et esquisser une feuille de route pour que le Parc puisse contribuer activement au déploiement de ces pratiques.

### SERVICE BIODIVERSITÉ / PAYSAGES

**Louise ARTHUIS** (2 mois) - Détentricrice d'un master en Droit de l'environnement de l'université de Nantes, Louise a effectué un travail d'approfondissement des connaissances des outils fonciers et contractuels : convention de gestion, bail rural environnemental, Obligations Réelles Environnementales... dans le cadre de la Stratégie adaptative de préservation de la biodiversité. Louise a décrypté les aspects juridiques de ces outils et proposé des modèles de contrats dont le Parc ou ses collectivités pourraient avoir l'usage à l'avenir.

**Charlotte CORNU** (2 mois) - Co-encadrée par le Parc et l'agglomération Saumur Val de Loire, Charlotte a réalisé une réactualisation de la connaissance de l'Odontite de Jaubert à Montreuil-Bellay et sur le territoire de l'agglomération. L'essentiel des populations mondiales de cette espèce rare, protégée au niveau national, réside en France avec de grands effectifs sur le territoire du Parc. C'est le second inventaire exhaustif réalisé depuis 2012. Le bilan est mitigé : de nouvelles stations ont été découvertes, d'autres ont disparu. Le travail de Charlotte a permis de voir l'évolution de cette espèce, clairement menacée sur notre territoire.

**Odran DUPONT** (6 mois) - Étudiant en Master 2 à l'université de Nancy, Odran a eu pour principale mission de mettre à jour le bilan évaluation du Document d'Objectifs du site Natura 2000 de la "Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau" en y intégrant les résultats des dernières années. Il reste encore à compiler toutes les données récoltées afin de les présenter cartographiquement lors de la phase de révision du Docob. Il a également contribué à l'élaboration d'un plan de médiation en faveur de la préservation des sternes et autres oiseaux nicheurs de grèves. C'est ainsi que la météo des oiseaux est née !

**Loan SERENNE** (1 mois) - Étudiant en licence "Sciences de la Vie et de la Terre" à l'Université catholique d'Angers, Loan a effectué un stage sur la collecte de données écologiques pour l'élaboration du dossier de candidature RAMSAR du site "Loire des confluences". Il a notamment travaillé sur la bibliographie existante de la faune présente sur le territoire concerné (oiseaux, poissons, invertébrés...).

**Maya TOUCHARD** (2 jours) - Élève de 3<sup>ème</sup> au collège Saint Laud des Ponts-de-Cé, Maya a effectué un stage de découverte de la structure et des missions du Parc. Elle a notamment accompagné le technicien milieux naturels sur ses actions de suivi de la Réserve naturelle régionale du marais de Taligny et le comptage des chauves-souris en hibernation.

### SERVICE TOURISME / MÉDIATION DES PATRIMOINES

**Marc DEBRAY** (5 mois) - En licence professionnelle "Parcours Ecotourisme et découverte de l'environnement", Marc a participé au déploiement du site internet Rando Loire-Anjou-Touraine et à l'intégration des données sur l'application mobile jusqu'au suivi du lancement officiel. Sa présence a notamment permis de renforcer le lien entre le prestataire en charge du développement de l'outil et l'équipe technique du Parc. De nombreux apports ont été aussi permis grâce à Marc.

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

## Bureaux du Parc

7 rue Jehanne d'Arc 49730 MONTSOREAU  
Tél. 02 41 53 66 00  
info@parc-loire-anjou-touraine.fr

## Maison du Parc

15 avenue de la Loire 49730 MONTSOREAU  
Tél. 02 41 38 38 88  
maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr

Conception et cartographie : PNR Loire-Anjou-Touraine

Imprimé par Ignis Kmeleon  
sur papier 100% recyclé

Photo de couverture : PNRLAT (Marie-Orlane Baudouin)

Crédits photos :

ARTER, Coco Productions, Cécile Jaillard, Kreazim, Kumquat Prod,  
Louis-Marie Préau, PNRLAT, Olivier Simon

[WWW.PARC-LOIRE-ANJOU-TOURAIN.E.FR](http://WWW.PARC-LOIRE-ANJOU-TOURAIN.E.FR)

